

# FICHE DE POSTE EDUCATEUR SPORTIF



## 1. Raison d'être

Assurer l'animation et la promotion du handball au sein de l'ESVI.

## 2. Missions

- Assurer l'encadrement des séances jeunes et adultes y compris les séances de handadaptés et handfit. Assurer l'encadrement des séances babyhand en incluant les bénévoles.
- Favoriser les relations avec le milieu scolaire pour la mise en place de sections sportives à horaires aménagés et le maintien des interventions dans les temps périscolaires (maternelles, primaires, collèges).
- Participer à tous les projets locaux de développement.
- Organiser et gérer des tournois et stages.

## 3. Activités et tâches du poste

- Assurer l'encadrement des entraînements de handball :
  - Elaborer des contenus d'animation.
  - Assurer la conduite et l'animation des séances de handball, handensemble et handfit.
- Assurer l'encadrement de journées et/ou de stages pour les jeunes principalement durant les congés scolaires et potentiellement en lien avec le Comité 37.
- Participer au suivi et à l'accompagnement du pôle sportif du club.
- Participer au développement du club à l'interne.
- Assurer la promotion de l'ESVI lors des diverses animations sportives locales.
- Etre présent et participer à l'organisation des manifestations organisées par le club.
- Organiser certains déplacements lors des compétitions majeures.
- Remise en forme extérieure selon les besoins (décrassage, footing, ect)

## 4. Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Placé sous l'autorité hiérarchique du Président de l'ESVI et sous l'autorité fonctionnelle des membres du bureau.

## 5. Conditions d'accès

Justifier de 3 ans de pratique du handball ou d'un sport collectif.

## 6. Type de contrat

Contrat de type CDI 35 h/semaine annualisé à pourvoir pour fin aout 2022.

## 7. Formation - Rémunération

- Formation type BPJEPS sport co mention handball ou équivalent.
- Rémunération brute mensuelle : 1763,44€ - Base sur groupe 3 CCNS – 01/01/22.

## 8. Spécificité du poste

- Déplacements ponctuels lors de compétitions durant les we sur le territoire départemental, régional et national.
- Permis voiture indispensable.
- Interventions pédagogiques sur créneaux spécifiques (matin, midi, soir) et ponctuellement durant les week-ends et les congés scolaires.
- Application de la Convention Collective Nationale du Sport.

## EXIGENCES REQUISES A LA PRISE DE POSTE

Qualifications nécessaires (savoirs)	Compétences nécessaires (savoir-faire)	Compétences relationnelles (savoir-être)
<ul style="list-style-type: none"><li>- Disposer de bonnes connaissances du milieu associatif</li><li>- Avoir de bonnes connaissances des activités du handball ou sport co.</li><li>- Connaître les bases d'une démarche pédagogique auprès de publics variés.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir faire des propositions en synergie du projet associatif</li><li>- Savoir présenter, mettre en valeur et défendre les actions menées</li><li>- Maîtriser les techniques de base pour animer un groupe</li><li>- Savoir rechercher l'information nécessaire aux actions menées</li><li>- Maîtriser les outils informatiques et de communication de base</li><li>- Appréhender la méthodologie de projet</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir faire passer un message, écouter et défendre un point de vue</li><li>- Savoir maîtriser ses émotions et être réactif</li><li>- Savoir alerter si besoin quand la situation le nécessite</li><li>- Acquérir progressivement une autonomie de travail et être capable d'anticiper les tâches</li><li>- Savoir travailler en équipe et en autonomie</li></ul>